



CAMP DE JOUR, ÉTÉ 2019

CE QUE LES ENFANTS DOIVENT APPORTER

- ◆ **une bouteille d'eau,**
- ◆ un lunch froid et deux collations,
- ◆ de la **crème solaire,**
- ◆ un **chapeau,**
- ◆ des **souliers** ou des **sandalettes attachées à la cheville** (pour la sécurité de vos enfants)
- ◆ des vêtements de rechange (tablier facultatif pour la peinture),
- ◆ un maillot de bain (avec filet pour garçons) et une serviette sont **obligatoires**, le casque de bain est facultatif,
- ◆ ainsi qu'une **veste de flottaison certifiée** (VFI) pour les enfants ne sachant pas nager,
- ◆ leur médicament (au besoin),
- ◆ un sac à dos bien identifié

N'oubliez pas que vous devez reconduire votre enfant en personne et au moment de venir le chercher, vous devrez **donner votre code secret** pour repartir avec votre enfant.

PROTOCOLE POUR LES FRAIS DE RETARD AU SERVICE DE GARDE (LE SOIR)

Nous vous demandons d'informer le chef de camp avant 17 h 15 de tout retard le soir, en téléphonant au 819 570-8078. Prenez note que des frais de 5 \$ pour chaque 15 minutes additionnelles après 17 h 30, seront chargés et payables immédiatement.

REPAS et ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les enfants prennent leur dîner à l'extérieur si le temps le permet. En cas de pluie, les campeurs dîneront à l'intérieur. Veuillez prendre note qu'aucun micro-ondes n'est accessible. Il est aussi interdit d'apporter de l'argent pour tout achat dans les machines distributrices. Dans le but de protéger les Débrouillards et les animateurs, **nous demandons qu'aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne soit apporté au camp de jour.**

GROUPES

Les groupes sont formés d'au plus vingt-quatre enfants. Ils sont divisés selon l'âge des participants. Chaque groupe est sous la supervision de deux animateurs.

INTERDICTIONS – OBJETS PERDUS

Nous demandons aux jeunes de bien vouloir laisser ces items à la maison pour éviter les pertes et les bris : les jeux électroniques, les cartes de collection, ou tout autre objet de valeur. **Une boîte d'objets perdus est laissée en évidence tous les jours.** Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil fréquemment pour retrouver les effets de vos enfants, s'il y a lieu. Identifiez convenablement les effets de vos enfants. **Le Club des Débrouillards se dégage de toute responsabilité quand à la perte ou au vol d'effets personnels.**

ACTIVITÉS

Le Club des Débrouillards éveille l'intérêt des jeunes au monde des sciences par différentes activités : expériences scientifiques, grand projet. Chaque jour comporte des périodes de détente et d'activités physiques : baignade et jeux extérieurs. Des visites et des rencontres avec des spécialistes sont aussi prévues.

Code de conduite

Club des Débrouillards, camp de jour été 2019

En tout temps, les enfants doivent respecter le code de conduite

Langage : un langage respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel du Club des Débrouillards et de l'Université de Sherbrooke.

Respect d'autrui : Les gestes de violence physique, les injures, les menaces et l'intimidation peu importe vers qui ils sont dirigés seront sanctionnés.

Respect du matériel : L'enfant s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, la propreté des locaux et les espaces extérieurs utilisés au camp.

Au camp d'été des Débrouillards, c'est tolérance zéro.
Aucune forme de violence n'est tolérée et tous les gestes de violence seront assujettis à des mesures disciplinaires immédiates.

Le non-respect des règlements :

Première avis : discussion avec les parents par la coordonnatrice du camp

Deuxième avis : rencontre avec les parents et l'enfant par la coordonnatrice du camp. Suite à cette rencontre, l'enfant **est suspendu pour la fin de la journée ou la journée suivante.**

Troisième avis : si après une journée de suspension, le comportement du jeune ne s'améliore pas, une autre rencontre aura lieu avec les parents, l'enfant et la coordonnatrice du camp; **suivi d'une suspension de la semaine en cours**, avec remboursement des jours non utilisés moins des frais de 50 \$.

Dernier recours : il y aura retrait total pour l'enfant du camp de jour pour l'année, avec remboursement des semaines non utilisées moins des frais de 50 \$.

La coordonnatrice présente se réserve le droit d'expulser un jeune pour une infraction jugée grave sans suivre l'ordre de la procédure ci-contre.

PERMIS DE STATIONNEMENT

Parc de stationnement : PA-8, vert ou jaune SEULEMENT - 20 minutes maximum

Mettre le permis sur le tableau de bord du véhicule, bien visible pour les agents de sécurité de l'Université de Sherbrooke, afin de vous évitez un constat d'infraction de 33 \$.

Pour une durée plus longue de stationnement, vous devrez payer à l'horodateur.
Le Club des Débrouillards se dégage de toutes responsabilités, en cas d'infraction.

plan du site : Faculté d'Éducation, pavillon A 2, Université de Sherbrooke



Horaire type de la semaine

	LUNDI	Mardi	Mercredi	Jeudi	VENDREDI
7 h 30 à 8 h 50	Service de garde				
8 h 50 à 9 h	Accueil/formation des groupes				
9 h à 10 h 15	Grand projet		Visite ou conférence	Expériences	
10 h 15 à 11 h	Collation et jeux à l'extérieur			Collation et jeux à l'extérieur	
11 h à 12 h	Expériences	Expériences	Dîner et jeux à l'extérieur	Expériences	Jeu coopératif
12 h à 13 h					
13 h 15 à 16 h	Grand projet/ expériences	Expériences	Grand projet	Expériences	Expériences
		Piscine (14 h 30 à 15 h 30)		Piscine (14 h 30 à 15 h 30)	Activité récompense
16 h à 17 h 30	Service de garde et collation				